



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 27 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept novembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - RICARD - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DELOUVRIER - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

*Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU.*

*Mme Alexandra TAILLANDIER a donné procuration à M. Edouard DELOUVRIER.*

**N° 2018/124**

**Objet : Marchés publics : Office de Tourisme - Approbation du lot n°4 du marché de travaux pour l'aménagement du Bureau d'Informations Touristiques à Lautrec**

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que dans le cadre du réaménagement du Bureau d'Informations Touristiques de Lautrec, une délibération n°2018/103 en date du 25 septembre 2018 a été prise pour attribuer les lots suivants :

- Lot n°1 : gros œuvre, démolitions, voirie
- Lot n°2 : menuiseries extérieures
- Lot n°3 : plâtrerie, isolation
- Lot n°5 : électricité, sécurité incendie, VMC, chauffage
- Lot n°6 : plomberie, sanitaires
- Lot n°7 : revêtements de sols, faïences
- Lot n°8 : peinture

et déclaré sans suite le lot n°4 « menuiseries intérieures » et a de ce fait autorisé Monsieur le Président à relancer la mise en concurrence pour ce lot.

C'est pourquoi, un nouvel avis d'appel public à concurrence pour la réalisation des travaux du lot n°4 a été lancé le 10 octobre 2018. La date de remise des offres était fixée au 29 octobre 2018 à 14h.

La nouvelle consultation a été passée selon la procédure adaptée conformément aux articles 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et 59 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Le règlement de la consultation prévoyait que le choix serait effectué en fonction de la valeur technique de l'offre (60 %) et du prix (40 %).

Quatre offres ont été reçues pour ce lot.

Après examen du rapport d'analyse des offres, les membres de la commission ont choisi, lors de la séance du 13 novembre 2018, l'entreprise suivante :

Lot n°4 : entreprise MA2P - 81100 CASTRES, pour un montant de 32.820 € HT, correspondant à la solution de base.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président à signer le marché correspondant au lot n°4 - menuiseries intérieures, comme proposé par les membres de la Commission d'Appel d'Offres, avec l'entreprise et le montant mentionnés ci-dessus, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la passation de ce marché,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Annexe Office de Tourisme.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 28 novembre 2018.



Le Président,

Raymond GARDOLLE

